

COMMUNIQUE  
DE PRESSE

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE BERNADETTE ROCHE ET JEROME DALVERNY**

**CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE LA HAUTE ARDECHE**

**COMMISSION PERMANENTE DU 6 MAI 2019**

**441 605 € pour le canton**

15 subventions ont été attribuées par les élus de la majorité départementale en faveur des communes, Communautés de communes, associations culturelles et centres sociaux, permettant de soutenir de nombreux projets et actions pour le développement du territoire.

**Les soutiens les plus significatifs concernent :**

- **414 339 €** au titre des règles d'intervention du Département pour les projets intéressant la voirie départementale, répartis en faveur des communes de Saint Etienne de Lugdars, Lesperon et Prades,
- **12 400 €** au titre du soutien aux structures culturelles du territoire, répartis en faveur des structures suivantes : association Colette Bonzo à Fabras, LEDA ATOMICA 07 à Lalevade d'Ardèche, la société géologique de l'Ardèche à Jaujac, Collectif le fil d'Ariane au Lac d'Issarles et le festival Lugd'artes dans la rue à Saint Etienne de Lugdars.